

CHARTRE POUR L'ACCUEIL EN FORMATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En lien avec nos valeurs, cette charte a pour objet de définir comment notre organisme, Key-Partners accompagne les éventuels participants en situation de handicap afin de respecter l'esprit de la loi dite « loi Handicap du 11 février 2005, notamment au regard de ses implications en matière de formation.

NOS ENGAGEMENTS GENERAUX :

- Accueillir et écouter les demandes des personnes en situation de handicap
- Adapter nos méthodes d'intervention autant que faire se peut
- Informer l'ensemble de l'équipe sur l'accueil des personnes en situation de handicap
- Diffuser cette charte dans un espace accessible à tous afin d'informer stagiaires et personnel des engagements pris

REFERENT HANDICAP :

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à consulter notre référent handicap, Patrick MORIN pour faire le point sur votre situation.

MISSION DU REFERENT HANDICAP :

- Il s'agira pour lui, dévaluer avec vous les besoins spécifiques éventuels au regard du handicap
- Il sollicitera ou orientera la personne en situation de handicap vers les partenaires ; AGEFIPH, FIFPH...pour les prises en charge éventuelles, les accompagnements possibles ou toute autre question
- Il s'assurera de la faisabilité des adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques permettant l'intégration de la personne, étant entendu qu'il existe d'ores et déjà des adaptations standardisées favorisant la gestion de certains handicaps

LES PARTENAIRES ET CONTACTS UTILES :

AGEFIPH : Sa mission est de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi de personnes handicapées dans les entreprises privées et en milieu ordinaire de travail. Elle propose des offres d'interventions composées de services, de prestations et d'aides destinées aux personnes en situation de handicap bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Coordonnées de l'**AGEFIPH : Délégation régionale Ile-de-France**

24/28 Villa Baudran 21/37 rue de Stalingrad -
Immeuble Le Baudran
94110 Arcueil

9.00 à 12.00 - 14.00 à 17.00

par téléphone de 9h à 18h au 0 800 11 10 09 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Site web : <https://www.agefiph.fr/ile-de-france>

FIPHFP : a pour mission de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi de personnes handicapées au sein des employeurs publics et de leurs partenaires.

Coordonnées du **FIPHFP - Ile de France**

Etablissement public FIPHFP –

12 avenue Pierre-Mendes France - 75914 Paris Cedex 13.

Référente handicap pour Paris

Ville, CCAS et communauté d'agglomération Paris

[Centre d'action sociale de la Ville de Paris](#)

Pour contacter un correspondant Handicap

Courriel : saida.dahoub@paris.fr

Contact : **Saïda DAHOUB**

Site web : <http://www.fiphfp.fr>

CAP EMPLOI : accompagne les demandeurs d'emploi en situation de handicap, dont le handicap constitue le principal frein à l'emploi, dans le cadre d'une co-traitance avec Pôle emploi, ainsi que les personnes handicapées en emploi, lorsque le handicap constitue le frein principal au maintien dans l'emploi ou à l'évolution professionnelle.

Pour contacter le correspondant Handicap

Courriel : k.poli@capemploi75.org

Site web : <https://www.capemploi-75.com>